

La Ville recrute DES AGENTS DE TRAVERSÉE AUX ABORDS DES ÉCOLES



Pour en savoir plus, visionnez
le quotidien de nos agents en
flashant le QR code !

Infos sur choisyleroi.fr



VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

Devenez agent de traversée aux abords des écoles !

Être agent de traversée, c'est :

- Assurer la sécurité des enfants et de leurs accompagnants lors de la traversée aux entrées et sorties d'école.
- Appliquer les gestes réglementaires pour faire traverser les enfants.
- Établir un lien de confiance avec les parents et les enfants.



Horaires* :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires) de 8h à 9h et de 16h à 17h.

***Possibilité de compléter ce poste avec des heures d'encadrement de la pause méridienne dans les cantines.**



Équipement :

- gilet jaune.
- raquette « Stop » rouge.



Envie de postuler ?

Envoyez votre CV à l'attention de Monsieur le Maire :

- par mail : recrutement@choisyleroi.fr
- par courrier : Hôtel de ville - Place Gabriel Péri - 94600 Choisy-le-Roi